

Questions orales

LES COOPÉRATIVES

LE RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL—LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre chargé des coopératives. Il y a un an aujourd'hui, en plein milieu de la semaine nationale des coopératives, j'ai demandé au ministre quand le gouvernement comptait répondre au rapport du groupe de travail sur le développement du mouvement coopératif canadien. Je répète donc ma question aujourd'hui: Quand le gouvernement compte-t-il publier sa réponse au document intitulé *Une stratégie de développement des coopératives pour le Canada*?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, le gouvernement est en train de mettre la dernière main à sa réponse. Je suis gré au député d'avoir posé cette question. Il me fournit ainsi l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui oeuvrent au sein du mouvement coopératif puisque c'est aujourd'hui la semaine nationale des coopératives. Ces institutions revêtent une très grande importance économique. Elles ont connu une bonne année. Je remercie donc le député de me donner l'occasion de faire ces remarques publiquement.

Des voix: Bravo!

L'ENCOURAGEMENT DES COOPÉRATIVES

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, puisqu'on a promis d'aider les coopératives dans le dernier discours du trône, le gouvernement compte-t-il créer un organisme chargé d'encourager les coopératives comme la Société canadienne d'hypothèques et de logement a encouragé et financé le logement coopératif?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, le député sait fort bien qu'en répondant à sa question, j'anticiperais sur ce que le gouvernement fera au bout du compte.

Je tiens à lui assurer que nous collaborerons avec les coopératives afin de leur fournir le plus possible l'occasion de participer aux programmes gouvernementaux. Nous veillerons à ce qu'elles puissent participer à l'élaboration de nouveaux programmes, au même titre que les autres secteurs de l'économie. Voilà notre objectif, et nous espérons l'atteindre lorsque nous annoncerons notre politique en réponse au rapport de ce groupe d'étude.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

LES RÉPERCUSSIONS ÉCOLOGIQUES D'UNE LIAISON ROUTIÈRE ENTRE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD ET LE NOUVEAU-BRUNSWICK

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Le ministre a déclaré à plusieurs reprises que le gouvernement fédéral était en faveur d'une liaison routière entre l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick pourvu, bien entendu, que le projet soit réalisable sur le plan économique et judiciaire sur le plan

écologique. Le ministre sait pertinemment qu'il existe trois projets privés pour cette liaison routière. Pourrait-il nous dire aujourd'hui si le gouvernement entend effectuer une étude sur les répercussions écologiques de ces trois propositions? Dans l'affirmative, cette étude sera-t-elle menée à bien par une entreprise privée indépendante et de bonne réputation?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je voudrais corriger légèrement l'introduction de la question du député. Le gouvernement fédéral n'a pas encore pris position sur le principe d'une liaison routière. Cependant, il a reçu trois propositions non sollicitées du secteur privé pour la construction d'une telle liaison routière, et toutes trois parlent de financement privé. Nous devons sous peu nous occuper de ces propositions au sujet desquelles, je peux le garantir au député et aux habitants de l'île eux-mêmes, par son intermédiaire, toutes les évaluations pertinentes sur les répercussions écologiques seront effectuées. Les habitants de l'île seront consultés sur tous les aspects de la question.

• (1500)

LES RÉPERCUSSIONS SUR LE SERVICE DE TRAVERSISERS DE NORTHUMBERLAND

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Transports. Le ministre n'est pas sans savoir que les habitants de l'est de l'île craignent que la construction d'une liaison routière ait des répercussions sur le service de traversiers de Northumberland. Le ministre pourrait-il apaiser leurs craintes en signalant que la construction d'une liaison routière entre l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick n'empêchera en rien le gouvernement d'accorder son appui financier au système de traversiers de Northumberland entre Wood Island, dans l'Île-du-Prince-Édouard et Caribou, en Nouvelle-Écosse.

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, la question du député est tout à fait hypothétique, puisque le gouvernement n'a pas décidé d'adopter l'une ou l'autre de ces propositions qui n'ont pas été sollicitées, comme le ministre de l'Environnement l'a signalé. Les usagers du système de traversiers de Northumberland n'ont rien à craindre. Si une décision touchant d'une façon ou d'une autre ce service doit être prise un jour, je peux garantir au député que ces usagers seront les premiers à être consultés.

* * *

LE DÉSARMEMENT

L'ESSAI DES MISSILES DE CROISIÈRE

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Maintenant que les États-Unis ont annoncé qu'ils déploieraient, en 1986, plus de missiles de croisière lancés par avion que ne le permet le traité SALT II, le gouvernement du Canada va-t-il dire au gouvernement américain que, vu l'existence de ce traité, le Canada ne peut plus permettre l'essai des missiles de croisière, l'engin même que les États-Unis utilisent pour violer le traité SALT II?